Atlas herpétologique des Pays de la Loire

Lézards

Lézard à deux raies (en haut) et
Lézard des murailles (en bas)

Objectif : réaliser des prospections ciblées sur le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) via des sessions de recherches sur les communes présentant un faible nombre de données pour ces espèces.

Dates : **du 01/07 au 15/10.**

Horaires : prospections aux heures chaudes de la journée.

Conditions d'observations : **absence de pluie** et température ≥ 18°C.

Référent de l'opération :Rémi Bouteloup, salarié du CPIE Mayenne Bas-Maine (02.43.03.79.62).

Protocole : en autonomie, seul ou en binôme, sur les communes prioritaires, parcourir les zones favorables aux lézards : murs en pierre, talus ensoleillés, bâches au sol... Vous trouverez la liste des communes à prospecter ci-dessous.

Transmission des données : les données pourront être saisies dans la base de données Faune-Maine (www.faune-maine.org/) ou la base des CPIE (www.cpie.kollect.fr/). Lors de la saisie, il est important de préciser en remarque le code de l'action : « **Atlas herpéto-Lézards** ». N'hésitez pas à nous contacter si vous n'êtes pas à l'aise avec la saisie informatique, nous trouverons une solution.

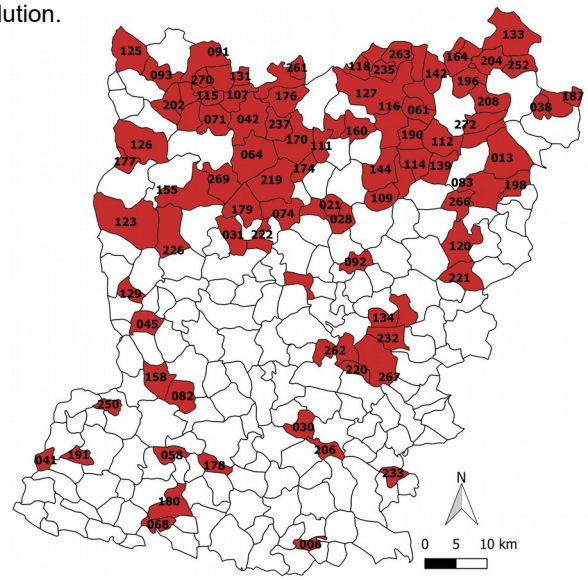

Communes prioritaires (en rouge)

Liste des communes à prospecter	
Bazoge-Montpinçon (La) (021)	Neuilly-le-Vendin (164)
Brains-sur-les-Marches (041)	Pas (Le) (176)
Carelles (047)	Rennes-en-Grenouilles (189)
Châtillon-sur-Colmont (064)	Ribay (Le) (190)
Chevaigné-du-Maine (069)	Saint-Aignan-de-Couptrain (196)
Colombiers-du-Plessis (071)	Saint-Aubin-du-Désert (198)
Crennes-sur-Fraubée (085)	Saint-Aubin-Fosse-Louvain (199)
Désertines (091)	Saint-Berthevin-la-Tannière (202)
Haie-Traversaine (La) (111)	Saint-Georges-Buttavent (219)
Hardanges (114)	Saint-Julien-du-Terroux (230)
Horps (Le) (116)	Sainte-Marie-du-Bois (235)
Landivy (125)	Saint-Mars-sur-Colmont (237)
Lesbois (131)	Saint-Samson (252)
Levaré (132)	Soucé (261)
Lignières-Orgères (133)	Thuboeuf (263)
Loupfougères (139)	Vautorte (269)
Madré (142)	Vieuvy (270)

Informations complémentaires :

- Les fiches d'identifications sont disponibles sur le site internet du Groupe Herpétologique des Pays de la Loire (rubrique « Participez à l'atlas/ Documents d'identification »)
- Les prospections seront réalisées depuis le bord des chemins sur le domaine public, sans pénétration dans les parcelles.
- Les cimetières peuvent être très favorables à l'observation des lézards, respectez le calme des lieux.

Rappel des consignes sanitaires en cours :

• Port du masque obligatoire
• Désinfection régulière des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique
• Respect d'une distance d'1 m entre vous
• Pas de prêt de matériel entre vous
• Dans le cas d'un co-voiturage, 1 personne à l'avant et 1 personne à l'arrière, en diagonale du conducteur. Désinfection avant et après de la portière et de la ceinture de sécurité.